



---

## La gazette des fourmis – s'ameise heftel

---



### Février 2024 – BULLETIN MUNICIPAL N°8

- Mot du Maire
- Etat Civil
- Ecole et Périscolaire
- Aménagement Foncier
- Commune Nature
- Ecoterritoire
- La Déco du village
- Fête des aînés
- 80<sup>e</sup> anniversaire de la libération
- Les Associations
- Départ personnel communal
- Infos diverses

## LES VŒUX DU MAIRE

Chères concitoyennes et concitoyens,

Lors des vœux à la population au foyer Saint Antoine, le député pensait qu'il y aurait une pause après une année 2023 éprouvante avec les crises de la retraite et de l'immigration. Au palais Bourbon, on vit le reflet de ce qui se passe dans la société y compris dans nos campagnes. Toutes ces transitions, qui se traduisent par des réformes font peur et en ce début d'année c'est la planification écologique qui fait repousser auprès des agriculteurs, en première ligne sur les sujets de l'alimentation et de la protection des eaux.



Et ce n'est pas à coup de millions d'euros promis dans l'urgence du déblocage des axes routiers que le gouvernement va calmer ces craintes. La planification écologique pour réduire les effets du changement climatique c'est l'affaire de tous et pas seulement des quelque 2% de paysans qui subsistent en France. Manger autrement et mieux, se déplacer différemment, se loger décemment, tous ces sujets majeurs guident nos projets locaux et nous sommes tous concernés pour maintenir une qualité de vie pour nous et nos enfants.

C'est ainsi que notre nouvelle école intercommunale et périscolaire est enfin fonctionnelle et si la rentrée dans les locaux a dû être décalée, je remercie vivement toutes les parties prenantes de nos quatre villages pour avoir su se mobiliser pour l'emménagement lors des vacances de Noël.

Personne ne regrette cette ouverture, dont l'inauguration officielle et portes ouvertes pour tous les habitants est prévue le 20 avril, et pour rassurer les nostalgiques de l'ancienne école de Wagenbach, elle poursuivra sa mission d'accueil scolaire avec le projet ambitieux d'école privée alternative d'un jeune couple du village. Ce projet va contribuer à l'attractivité de notre village et de la vallée. De nouveaux et jeunes arrivants, convaincus par ce type de projet éducatif, vont s'installer. Pour mémoire, sur la décennie, on enregistre 73 décès et 54 naissances avec une population qui se maintient d'après le dernier recensement. Grâce à nos installations pour la jeunesse la natalité devrait reprendre, en tous cas on fait tout pour !!

La vente de certains bâtiments communaux nous apporte également une bouffée d'oxygène pour nos autres projets structurants comme Meisensolar et la réfection de la toiture, des gouttières et du paratonnerre de l'Eglise, comme la réfection d'ouvrages d'art le long de la voie verte. On pourra également investir dans le cadre de la régénération de notre forêt communale sur les hauteurs du Wiedeberg.

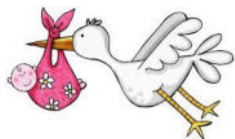
Enfin, 2024 c'est aussi **le 80<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de Maisongoutte** ! La seconde guerre mondiale, cela fait bien trois générations et il nous faut **maintenir la mémoire** de ces temps difficiles, compte tenu du fait que l'assistance s'est bien érodée lors de nos journées annuelles du 11 novembre et du 8 mai sur le monument aux morts.

Je lance là un appel à toutes les bonnes volontés pour participer aux journées de commémoration prévues les 23 et 24 novembre 2024 et animées par une équipe de conseillers et de bénévoles passionnés d'histoire. La préfecture a labellisé récemment cet événement parmi d'autres en Alsace.

Pour finir mon propos, je souhaite à **vous-même et vos proches une santé de fer et la forme olympique** pour affronter cette nouvelle année 2024, qu'elle soit belle et lumineuse.

Christian HAESSLER

## ETAT CIVIL 2023



### Naissances

Eléna le 25/03/2023  
Roxane le 22/06/2023  
Léonard le 09/12/2023



### Mariage

Le 02/09/2023  
Thierry FREPPEL et Isabelle BASTIEN

### Décès



Le 06/01/2023 ZAMOLO Thierry, né le 12/03/1960, domicilié 15 grand'rue  
Le 08/01/2023 ZIMMERMANN épouse OBERNDORFER Bernadette, née le 15/02/1953, domiciliée 4 rue des étangs  
Le 13/04/2023 MAUCHAUFFE Gérard, né le 11/04/1943, domicilié 66 rue wagenbach  
Le 11/07/2023 BURKHARD Fabrice, né le 09/08/1969, domicilié 16 grand'rue  
Le 31/07/2023 SPIES Michel, né le 18/10/1952, domicilié 54 rue wagenbach  
Le 22/09/2023 VONDERSCHER épouse SEITZ Ida, née le 15/09/1928, domiciliée 22 rue wagenbach  
Le 02/10/2023 PRINZ épouse SCHIEBER Marie, née le 23/03/1932, domiciliée 40 rue wagenbach  
Le 07/10/2023 STAUFFER Christian, né le 08/10/1952, domicilié 15 grand'rue  
Le 08/12/2023 WOLFF épouse OSTERTAG Marie, née le 17/02/1932, domiciliée 26 rue Engelsbach

## Les Grands Anniversaires 2024

### 85 ans

Mme	MULLER	FRERING	Alice	7 Grand-Rue	14/02/1939
Mme	WERVER	SCHIEBER	Odette	45 Rue Wagenbach	23/09/1939
Mme	BRANDNER	HUBRECHT	Jeannette	19 Grand-Rue	11/10/1939
Mme	ADRIAN	KUHN	Yvonne	23 Rue Wagenbach	21/12/1939

### 90 ans

Mme	FAHRLAENDER	WIRTH	Marie	52 Grand-Rue	23/02/1934
M.	SENETZ		François Xavier	1 Rue du Couvent	06/03/1934
M.	HERRMANN		René	17 Rue Wagenbach	18/09/1934

### 91 ans

M.	HUBRECHT		Julien	19 Grand'rue	27/01/1933
Mme	WOLFF	ZIMMERMANN	Rose	12 Rue Engelsbach	12/06/1933
Mme	FREPPEL	CUNY	Jacqueline	5 Rue des Vergers	17/11/1933

### 92 ans

Mme	BURGHARD	SCHILLINGER	Paulette	1 Rue des Fraises	07/08/1932
-----	----------	-------------	----------	-------------------	------------

### 93 ans

M.	SPAHN		Fernand	41 Rue Wagenbach	21/02/1931
----	-------	--	---------	------------------	------------

### 94 ans

Mme	BOHN	SCHIEBER	Valérie	4 Rue du Couvent	31/08/1930
-----	------	----------	---------	------------------	------------

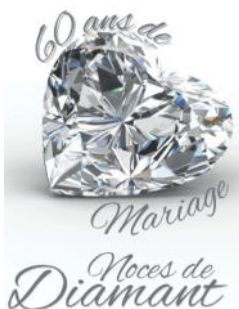
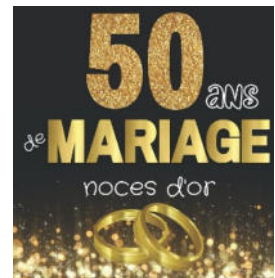
### 95 ans

M.	WOLFF		René	84 Grand-Rue	03/05/1929
----	-------	--	------	--------------	------------

## Anniversaire de mariage

### Noces d'or :

- Le 04/05 : Michel SCHIEBER et Pierrette LEDERMANN  
Le 01/06 : Claude KIRSTETTER et Marie Odile ZIMMERMANN  
Le 22/06 : Bernard ZIMMERMANN et Hélène VONNE



### Noces de diamant :

- Le 31/07 : Gérard WOLFF et Berthe SCHIEBER

# ECOLE ET PERISCOLAIRE

## La rentrée dans la nouvelle école...

Après quatre années d'attente, nous voilà enfin dans la nouvelle école « Ecole du Honcourt ».

Une rentrée en janvier, il faut dire que c'est exceptionnel !

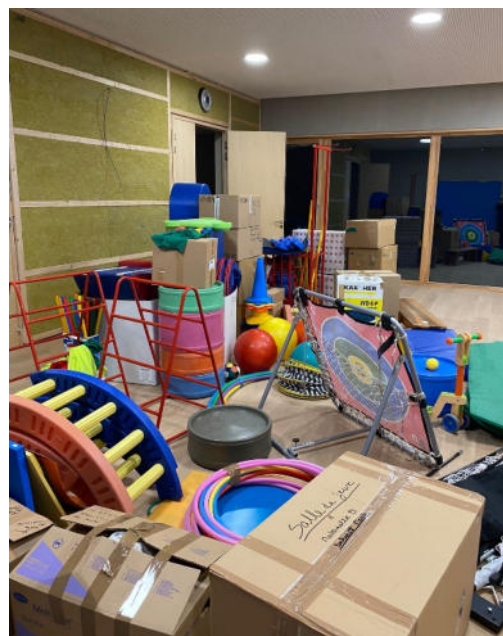
Cette école regroupe les enfants de 4 villages, Steige, Maisongoutte, Breitenbach et Saint Martin,

pour un total de 166 élèves répartis sur 8 classes avec 11 enseignants, 3 ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) et 3 AESH (accompagnant d'élève en situation de handicap).

Nous avons déménagé les anciennes écoles et emménagé les 2, 3, 4 et 5 janvier pour être opérationnels à la rentrée des vacances de Noël.

Chacun a désormais pris ses marques dans ce bel établissement même si, comme toute nouvelle construction, il reste des détails à régler.

Voici quelques photos du déménagement :



# La rentrée du périscolaire dans le nouveau bâtiment



## Les temps périscolaires :

Après un emménagement durant les 1ers jours de l'année 2024, avec une montagne de cartons à déplacer, vider, ranger et organiser...les enfants et l'équipe pédagogique ont pu intégrer leurs tout nouveaux espaces périscolaires.

Une nouvelle organisation a été mise en place après quelques ajustements liés au regroupement des 2 équipes. Après quelques semaines de fonctionnement, tout n'est pas encore parfaitement opérationnel, mais nous pouvons accueillir les enfants dans de très bonnes conditions.

Certains enfants avaient peur de cette grande école et des différents changements que cela impliquait pour eux mais ils se sont très vite adaptés.

Aujourd'hui notre fonctionnement est le suivant :

7h15-8h30 : accueil avec possibilité de prendre son petit-déjeuner (fourni par les familles), jeux et coloriages.

11h50-13h35 : accueil avec repas fourni par notre prestataire Pomme et Chou de Marckolsheim, temps d'animation.

16h05-18h15 : accueil avec gouter (Pomme et Chou), temps d'animation.

Le bilan des effectifs est satisfaisant et en croissance avec en moyenne : une dizaine d'enfants le matin, une soixantaine à midi, et une trentaine le soir. Il a d'ailleurs fallu racheter des plateaux pour que chacun puisse aller se servir au self et des cruches.

## Les mercredis :

L'ouverture du site périscolaire de Maisongoutte apporte également des changements pour d'autres enfants de la vallée de Villé, l'activité des centres de loisirs de Fouchy et Neuve-Eglise ayant été transférée à Maisongoutte, c'est une équipe de 11 animateurs et 2 directeurs qui assure l'encadrement et l'organisation des temps de loisirs à destination des 3 – 11 ans de tous les villages de la vallée.

Nous faisons d'ores et déjà des reconductions de contrat pour la prochaine rentrée de septembre.

L'accueil est possible de 7h30 à 18h15 en journée ou demi-journée.

## Les vacances scolaires d'hiver et de printemps :

Désormais tout se passe à Maisongoutte, les inscriptions pour les vacances d'hiver ont eu lieu début février, les places disponibles avec un accueil à la journée sont très vite plébiscitées.

Les animateurs travaillent à une proposition d'activités riches et variées dans des domaines comme la découverte de la culture, la science, les arts, le sport... le programme est établi au jour le jour en fonction des envies et besoins des enfants et/ou par les enfants eux-mêmes.

## Les vacances d'été :

Sur le site de Maisongoutte, la MJC le Vivarium proposera aux enfants de 3 – 11 ans des centres de loisirs sur les deux mois d'été (excepté du 5 au 16/08 où la structure est fermée).

Chaque semaine, les enfants pourront participer aux animations proposées par les 14 animateurs et 2 directeurs.

Pour étoffer l'équipe d'animateurs permanents, une matinée de recrutement a été proposée le 3 février, plusieurs jeunes de la vallée se sont présentés avec des profils intéressants.

## Appel aux dons et Remerciements :

Nous faisons appel à votre générosité pour des planchettes de bois ou chutes de contreplaqué, restes de laine/tissus...pour nos futurs bricolages.

Nous adressons nos chaleureux remerciements à toutes les personnes (élus, personnels communaux, parents d'élèves, entourage familial...) qui se sont associées au déménagement des 2 sites provisoires.



Coordonnées de contact: [acm-maisongoutte@mjc-levivarium.com](mailto:acm-maisongoutte@mjc-levivarium.com)

Téléphone: 09 75 95 07 81

## AMENAGEMENT FONCIER



L'opération d'aménagement foncier va rentrer cette année dans la dernière ligne droite.

Le géomètre a finalisé le plan projet avec la nouvelle redistribution du parcellaire.

Le bureau d'étude environnement a également fini de rédiger l'étude d'impact liée à cette opération.

Le cabinet Un Point Six géomètres-experts est entrain de procéder au bornage des nouvelles parcelles en vue de l'enquête publique qui devrait avoir lieu aux alentours de l'été 2024.

Merci de respecter et de maintenir les bornes et piquets mis en place par les géomètres.

Il est aussi rappelé que toute coupe de bois est soumise à autorisation ; les formulaires de demande sont disponibles à la mairie.

## LA COMMUNE DE MAISONSGOUTTE OBTIENT 2 LIBELLULES



La suppression de l'usage des pesticides pour l'entretien des espaces verts et des voiries constitue un enjeu important pour la préservation de la ressource en eau, de la biodiversité et pour la santé. La lutte contre les pollutions est un enjeu majeur pour assurer l'accès à l'eau potable aux générations futures. En effet, les désherbants utilisés sur des surfaces imperméables ou peu perméables se retrouvent par ruissellement dans les eaux de surface ou souterraines.

Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne les collectivités et autres gestionnaires d'espaces publics (lycées, établissements de santé...) qui n'ont plus le droit, depuis le 1er janvier 2017, d'utiliser les pesticides chimiques sur les espaces verts, les voiries, les promenades accessibles ou ouverts au public ainsi que dans les forêts.

Les jardiniers amateurs sont soumis à cette interdiction pour leur potager depuis le 1er janvier 2019.

### UNE DÉMARCHE VALORISANTE

Au-delà des obligations réglementaires qui s'imposent aux collectivités en la matière, la distinction «Commune Nature» offre l'opportunité de faire reconnaître leur engagement, l'implication de leurs équipes, les solutions mises en oeuvre... auprès des habitants de plus en plus sensibilisés à la protection de leur environnement.

# ECOTERRITOIRE

## AU SERVICE DES HABITANTS



Ecoterritoire est une association de droit local à but non lucratif fondée par les élus des communes de Breitenbach, Maisongoutte, Ranrupt, Saint-Martin et Steige.

Son objectif est de réduire l'empreinte carbone du territoire, de contribuer à sa transition écologique et de préserver ses ressources naturelles.

Après le lancement de la campagne de rénovation énergétique des maisons au printemps 2023, Ecoterritoire continue à œuvrer pour engager notre village et les villages voisins dans l'adaptation au changement climatique.

Pour le lancement des activités de l'association, des réunions publiques ont été organisées dans chaque villages. **Celle de Maisongoutte a eu lieu le vendredi 15 décembre** à 19h30 au foyer Saint-Antoine.

## Des projets, mais sur quoi concrètement ?

Ecoterritoire est une association porteuse de projets au service des habitants sur plusieurs thématiques :

- **Eau** : installation de cuve pour récupérer l'eau de pluie
- **Alimentation** : organisation d'un circuit local de la viande de venaison
- **Forêts** communales et privées : les préserver, les diversifier et garantir notre précieux patrimoine naturel
- **Energies** : accompagnement pour valoriser les travaux de rénovation énergétique
- **Déplacements** : des projets pour limiter la voiture sur les déplacements de proximité

Elle engage des actions pour la lutte contre les dérèglements climatiques et vise adapter les modes de vie et le territoire aux inévitables changements à venir.

## Des ateliers-cuisine !

<b>Saint-Martin : samedi 24 février 2024, 9h - 13h</b>
L'entre-saison des plantes sauvages, les légumineuses et graines germées
<b>Ranrupt : samedi 20 avril 2024, 9h - 13h</b>
La salade de jeunes pousses et maraîchage
<b>Maisongoutte : vendredi 28 juin 2024, 17h30 - 21h30</b>
Le barbecue de l'été, viande et plantes sauvage de la Saint-Jean
<b>Breitenbach : samedi 5 octobre 2024, 9h - 13h</b>
Les conservations : fermentation, déshydratation, stérilisation, ...
<b>Steige : samedi 9 novembre 2024, 9h - 13h</b>
Repas de fête : entre sauvage et local

Les places étant limitées, l'inscription est obligatoire (QR code ci-contre ou sur le site HelloAsso : *Ateliers-cuisine : Nos villages au fil des 5 saisons*)



⇒ **Contactez l'association Ecoterritoire**  
[contact@ecoterritoire-alsace.org](mailto:contact@ecoterritoire-alsace.org)



## LA DECORATION DU VILLAGE POUR LES FETES

Depuis maintenant 3 ans, notre petite équipe a décoré le village pour la belle période de Noël.

Nous nous sommes réunis à plusieurs reprises pour restaurer, trouver de nouvelles idées, fabriquer, peindre, ...

Toujours dans la bonne humeur, nous finissons les soirées par une petite boisson chaude... et dégustation de bredeles des uns et des autres.



Fin novembre, nous avons mis en place toutes nos créations aux entrées du village, à la mairie et à notre belle fontaine.



Merci à tous les villageois et à toutes les personnes pour vos petits mots, vos félicitations et encouragements.

Si vous avez des idées, un peu de matériel (bois, peintures, ...) nous sommes preneurs

Rendez-vous ce printemps !

# FETE DES AINES

## SAMEDI 6 JANVIER 2024

Cette année, ce ne sont pas moins de 75 personnes qui se sont réunis pour un moment convivial au Foyer St Antoine.

La journée a été ponctuée par les morceaux entraînants joués par nos traditionnels musiciens, dans une ambiance joyeuse et gourmande avec un menu concocté par la Boucherie Fréchard et les desserts de Noémie Witz.



L'après-midi s'est terminée avec la galette des rois qui a couronné une majorité de reines !



Le rdv est d'ores et déjà pris pour janvier 2025 !

# 80<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION



Depuis plusieurs semaines, un groupe de passionnés d'Histoire se retrouve régulièrement pour décrypter des documents d'archives concernant la libération du village.

Environ 500 documents ont été étudiés retraçant ainsi les événements de fin novembre 1944.

Pour ne jamais oublier celles et ceux qui ont œuvrés à rendre La LIBERTE à leurs contemporains, sous l'impulsion de ce groupe de personnes passionnées, les communes de Maisongoutte, Steige et Saint Martin s'associent pour commémorer le 80<sup>ème</sup> anniversaire de la libération par la 103<sup>ème</sup> division américaine avec l'aide de civils.

C'est ainsi que les **23 et 24 novembre** prochains, plusieurs temps forts dans les 3 communes se préparent pour commémorer les événements de cette période de l'Histoire de nos villages.

Une réunion de présentation aux différents partenaires et associations s'est tenue le 9 février, le projet se concrétise avec pour suggestions de programme : cérémonie officielle, exposition, scènes de reconstitution de camps militaires, bal populaire. Des propositions de répartition des différentes tâches ou missions portés par chaque partenaire ont aussi été évoquées.

L'évènement a même déjà obtenu le label de l'Etat « MISSION LIBERATION ».

Vous pouvez d'ores et déjà inscrire ces dates dans vos agendas.

Vous avez des documents, des témoignages ou des récits à partager ? Contacter la mairie de Maisongoutte ou le noyau d'organisation par courriel :

[memoire.39-45@outlook.fr](mailto:memoire.39-45@outlook.fr)



# LES ASSOCIATIONS

## APE du Honcourt, nouvelle formule.



Avec la fusion des écoles de Breitenbach, Saint-Martin, Steige et Maisongoutte, l'APE du Honcourt a également fait peau neuve en intégrant dans le comité, certains parents de Breitenbach et Saint-Martin en septembre dernier. Nous leur souhaitons la bienvenue dans le village.

Après la vente de fromages en octobre, l'association a organisé son deuxième Marché de Noël à l'espace d'animation rural de Steige le 16 décembre dernier. De nombreux exposants, ravis l'an dernier, ont souhaité participer à nouveau, et nous avons également pu découvrir quelques nouveautés. Ils étaient une vingtaine en tout, et chacun y a trouvé son compte, en soulignant la bonne ambiance, et la convivialité du marché. Les visiteurs ont ainsi pu flâner entre les créations en bois, les bijoux, les « bredelas », la décoration de Noël, le foie gras, les bricolages des enfants, et bien d'autres encore.

Les enfants ont été ravis de chanter pour le Père-Noël, qui a offert à chacun d'entre eux, ainsi qu'aux enseignants et ATSEM, une gourde avec le logo de l'APE : une fourmi.

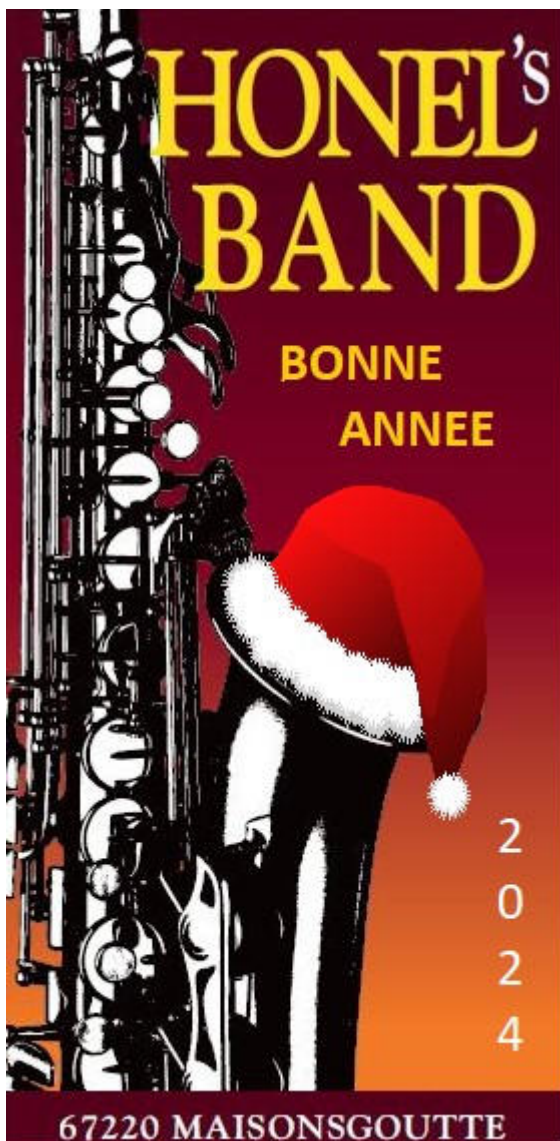
Comme l'an passé, c'est le vin chaud, les crêpes de Juliette, et les burgers de Roméo de la Ferme du Manou qui ont fait l'unanimité.

La journée fut une réussite, et nous remercions les parents et les enseignants et ATSEM qui sont venus soutenir l'association.

Une nouvelle action est déjà lancée pour l'APE, avec la traditionnelle vente de chocolats pour Pâques.

L'APE du Honcourt souhaite à tous les enfants, ainsi qu'à leur famille, une très belle année 2024.





L'année 2023 fut, pour nous, marquée par une multitude et une diversité de prestations. Nous nous sommes représentés à Turckheim, à la fête de la musique à Sélestat, au Corso Fleuri, aux marchés du terroir de Villé et de Châtenois. Nous avons porté notre musique pour soutenir les adeptes de mobilité douce lors du Slow UP à Bergheim et également pour agrémenter un apéritif organisé par des jeunes mariés. Mais aussi, et surtout, nous avons pris plaisir à jouer pour vous au Bluemafesch, au sein de notre commune !

L'année 2024 sera marquée par une évolution de nos prestations. Outre les représentations que nous nous attachons à réaliser chaque année, nous souhaitons nous orienter vers des concerts, en salle. L'approche d'un tel évènement relève d'une préparation particulière et d'un investissement intense pour l'ensemble de nos musiciens et pour notre directeur musical Pascal Will.

Notre premier concert est d'ores et déjà programmé, n'hésitez pas à venir nous soutenir au sein de la salle de spectacles « Les Synergies » à Muttersholtz le 06 avril prochain ! Début de la prestation à 20h30 !

Au-delà de ces représentations à venir, pour lesquelles nous porterons à nouveau les valeurs et le nom de Maisongoutte, dans notre vallée, à Turckheim, à Sélestat, à Muttersholtz et sur d'autres sites, nous tenons également à organiser des moments de convivialité, incontournables pour la préservation de notre cohésion de groupe.

Le Honel's Band souhaite à tous les habitants de notre chère commune, une excellente année 2024 !

Steve MORIAN

Président du Honel's Band





# CHAMPION D'AUTOMNE

## Krembel Tournoi 2022



Challenge relevé pour le coach Koehler Nicolas et son assistant Kammerer Frédéric, après une bonne préparation physique de deux mois, l'équipe fanion du SCM enchaîne les victoires et termine 1<sup>er</sup> de son groupe, elle remporte le titre de CHAMPION D'AUTOMNE. Cela fait quelques années que le club y travaille avec les générations 1999,2000 et 2001. Nous attendons d'eux des résultats positifs et une telle dynamique, les anciennes générations sont fières de ces joueurs et les félicitent ! On espère que cet engouement ne faiblira pas et que ce groupe arrivera à monter d'une division celle de la D4. Bonne chance pour la suite.

L'équipe deux avec les coachs Emilien Esch et Dominique Baumann a également fait un très bon parcours dans cette 1<sup>ère</sup> phase du championnat et se classe 4<sup>ème</sup> de son groupe, mais manque de peu la montée dans la phase printemps où ils auraient pu rencontrer les meilleurs d'un autre groupe. Cela reste tout de même prometteur pour la suite, car cette équipe est jeune et pleine d'ambition, nous leur souhaitons le meilleur pour la suite



C'est le 13 janvier dernier qu'a eu lieu le traditionnel repas de Noël du SCM pour fêter dignement le titre de CHAMPION D'AUTOMNE, c'est les jeunes sous la direction de Yvann Senentz, qui ont pris les choses en main pour que les 80 personnes de toutes les générations (seniors,U15,U18,vétérans ) présentes passent une belle soirée.

Merci à eux



La section jeune du président Vagner David a également organisé sa fête de Noël. Au rendez-vous, les différentes équipes U7-U9 et U11 et tous les coachs qui ont accueilli le Père Noël venu tout droit de Laponie chargé de confiseries et d'un diplôme pour chaque enfant. Les parents et dirigeants du club ont pu goûter au traditionnel vin chaud et ses délicieux gâteaux. Merci à Audrey, Fanny et toutes les mamans qui ont participé à l'organisation de cette belle journée. Merci également à Schneler David pour le financement.

En tant que président du sporting Club de Maisongoutte, je ne peux qu'être fier de ce qui se passe cette saison 2023-2024, le nouveau coach Koehler Nicolas et son directeur sportif Jean-Baptiste Gass ont su remobiliser et gagner la confiance de ces jeunes pleins d'ambition et de talent.

Depuis la création en 2007 de la section jeune avec son ancien président Jessel Patrick, nous avons formé ces footballeurs depuis leur plus jeune âge et nous sommes fiers de leur réussite avec ce titre tellement mérité de CHAMPION D'AUTOMNE : 7 victoires, 2 nuls et 0 défaite. L'Entente avec Saint Pierre Bois pour les catégories U13 en Promotion, D3 et D4 les U15 en Excellence et D3 et les U18 en D2 et D3 se porte bien aussi, ce regroupement compte environ 130 jeunes qui s'entraînent et disputent les rencontres à Maisongoutte, Triembach et Saint Pierre Bois, les classements en cette mi-saison son plus que satisfaisants. Nos petits footballeurs de l'école de foot s'épanouissent également tous les mardi soir et samedi après-midi sur la belle pelouse du SCM et progressent à vitesse grand V. N'ayant pas fait d'équipe cette saison les vétérans Jérôme Schmitt et Jérémie Zimmermann ont su garder un lien avec les différents joueurs et se font plaisir 2 fois par mois avec une petite séance d'entraînement et bien sûr un bon repas.

Je tiens à remercier le comité qui dépense beaucoup d'énergie pour ce club, merci à tous les coachs pour le temps qu'ils consacrent à encadrer et inculquer le football à notre jeunesse, merci aux parents pour la confection des goûters d'après match. Merci à la commune pour son soutien financier et pour l'acquisition du nouveau scarificateur. Merci aux habitants du village pour les généreux dons lors de la vente des calendriers.

Meilleurs vœux et bonne santé à tous

Le président Zimmermann Daniel



# CLUB PETANQUE



**Le coin du Bouliste**

**la Fourmisiennne**

C'est en quelques mots, et avec un peu de retard, que la publication parait dans notre bulletin municipal, mais mieux vaut tard que jamais !!

Une nouvelle association vient de voir le jour dans notre village, un club de pétanque qui a pour nom La Fourmisiennne, un petit clin d'œil aux fourmis si laborieuses.

Au début de l'année 2023, quelques passionnés et amateurs de jeu de boules ont eu l'idée de se rassembler pour jouer à la pétanque, pourquoi-pas créer un club et aménager l'ancien terrain de Beach Volley à côté du club house du Sporting Club de Maisongoutte.

Avec l'aide de la Commune, du SCM qui nous met à disposition leurs locaux et le Twirling qui nous a cédé le terrain, de quelques entreprises de la vallée qui nous ont aidé gratuitement, nous avons mené à bien ce projet et nous les en remercions de tout cœur. Sans oublier l'aide si précieuse des membres qui ont retroussé les manches afin de créer le boulodrome avec quand même 4 aires de jeux !! et ceci en un temps record.



**Un grand merci à tous.**

Cette association est officialisée, déclarée au tribunal de Sélestat, mais non affiliée à la fédération française de la Pétanque.

La Fourmisiennaise compte actuellement environ 25 membres avec un président et un comité. Le but n'est pas de faire de la compétition, mais de jouer dans une bonne ambiance et la convivialité.

Que vous soyez jeunes, moins jeunes et plus encore, ainsi que les femmes, soyez les bienvenus et rejoignez-nous dans notre association.

Le Président  
Claude Kirstetter



**20 mai 2024** **Lundi de Pentecôte**

**43e Fête  
Montagnarde**

A la **HONEL**  
à **MAISONSGOUTTE**

Organisée par les Amis de l'Alisier  
(ancienne Amicale des Pompiers)

*Sous chapiteau  
piste de danse en  
plein air*

*Animée par l'orchestre*

*Au menu*

*Honel côtelette*

*Accompagnement*

*Salade*

*Dessert*

*Café ... Tombola*



Dans le Bas-Rhin, Caritas compte huit équipes dans le secteur Bruche-Rhin-Centre Alsace. En 2022, les 200 bénévoles de ce secteur ont aidé 443 familles en situation de pauvreté. Comme on pouvait le craindre, l'augmentation du coût de l'énergie et l'inflation dans le domaine alimentaire ont d'abord touché les plus pauvres.

A l'échelle de l'Alsace, 20% de familles de plus ont été reçues dans nos lieux d'accueil par rapport à l'année dernière ! Et le constat s'applique à tout le territoire. La pauvreté ne sévit pas que dans les grandes villes. Les bénévoles de notre secteur le constatent chaque jour, et proposent de nouvelles activités pour faire grandir la fraternité. C'est le cas à la Maison du Partage de Geispolsheim ou encore l'épicerie solidaire « Grain de sel » de Molsheim, qui ont aidé 194 familles à se nourrir dignement l'année dernière. Nos équipes proposent aussi des ateliers qui mettent en avant le « pouvoir d'agir » des personnes accompagnées.

Caritas Alsace possède aussi des équipes particulièrement dynamiques à Fegersheim, Rhinau, Rosheim, Benfeld, Erstein, Obernai ou encore Sélestat, actives dans des domaines très variés allant de l'aide administrative, l'accompagnement des personnes âgées isolées ou encore le soutien scolaire.



Dans le Val de Villé, des jeunes ont envisagé de créer une antenne de Caritas pour prolonger leur engagement après un voyage humanitaire au Cameroun. Tandis que dans la Vallée de la Bruche, une autre équipe pourrait voir le jour, après une phase de consultation et de rencontres des habitants sur le terrain, afin de répondre au mieux à leurs attentes et leurs besoins.

### **Cet été, devenez « famille de vacances » avec Caritas !**

Caritas Alsace est à la recherche de familles volontaires pour accueillir un enfant cet été. Tout au long de l'année, l'association suit des familles en situation de précarité. Celles-ci ont rarement la possibilité de partir en vacances, faute de moyens.

Caritas propose à leurs enfants de changer d'air dans des familles volontaires. Ces « familles de vacances » bénévoles accueillent un (ou deux) enfant(s), âgé(s) de 7 à 10 ans, pendant deux semaines en été.

Pas besoin d'organiser un programme compliqué : passer du temps avec l'enfant et partager son quotidien (jardinage, bricolage, jeux de société, balades dans la nature...) lui permettra de faire plein de découvertes et de passer d'excellentes vacances.

Accueillez un enfant en vacances, et offrez-lui des souvenirs inoubliables ! Les dates d'accueil pour l'été 2024 sont les suivantes (au choix) : du 9 au 23 juillet ou du 23 juillet au 2 août. Plus d'informations auprès de Biruté par téléphone (06.25.22.34.49) ou par mail ([AFV@federationcaritasalsace.org](mailto:AFV@federationcaritasalsace.org))

Faire un don à Caritas Alsace, c'est aider à côté de chez soi. Don sécurisé sur notre site ou par chèque à l'ordre de Caritas Alsace, 5 rue St-Léon, 67082 Strasbourg Cedex. Chaque don donne droit à une réduction d'impôt de 75% : un don de 100€ ne coûte plus que 25€ après impôt.

## DEPART PERSONNEL COMMUNAL

Cette année 2024 annonce également du changement au niveau de notre personnel communal...

En effet, l'ouverture de la nouvelle école intercommunale implique le transfert du personnel des écoles au sein de la nouvelle structure.

Notre **ATSEM, Renée SCHROTZ**, recrutée le 1<sup>er</sup> août 1990, rejoint donc au 1<sup>er</sup> janvier 2024, le SIVU du Honcourt qui gère l'intendance et le personnel de l'école.



Quant à **René WIRTH, notre employé communal** depuis bientôt 27 ans, il va faire valoir ses droits à la retraite d'ici quelques semaines.



Nous leur souhaitons, à tous les deux, une bonne continuation pour ces nouvelles étapes de leur vie professionnelle !

## LES INFORMATIONS



## Le SMICTOM d'Alsace Centrale s'engage contre les PLASTIQUES à usage unique et le SUREMBALLAGE !

Le SMICTOM d'Alsace Centrale a répondu à l'appel lancé par le SMICVAL\* pour relayer le Manifeste contre les Plastiques à usage unique et le suremballage. L'objectif de ce manifeste est d'encourager les industriels à sortir du suremballage afin de réduire la production de plastique.

Porte-voix des citoyens, ce manifeste appelle les industriels de l'agroalimentaire, de l'hygiène, des cosmétiques et des détergents, ainsi que le secteur de la grande distribution à une DEPLASTIFICATION MASSIVE des produits émis sur le marché et à une réduction du SUREMBALLAGE au travers de 10 actions.

Lors de sa séance du 08/12/2023, le Conseil Municipal a également manifesté son soutien envers cette action.

## Nouvelle application mobile



Elle vous permettra de suivre facilement vos levées et passages en déchèterie, d'être averti la veille des jours de collecte, de localiser facilement les bornes d'apport volontaire, de faire vos démarches, de connaître les consignes et les astuces zéro déchet, de suivre l'actualité...

Nous vous invitons à l'installer et à la tester !

# DE NOUVEAUX SERVICES A LA POSTE DE VILLE



A La Poste de Villé,

Faites-vous accompagner pour effectuer vos démarches en ligne.

## Découvrez les offres Frances Services :

- Demandez conseil et prenez rendez-vous avec votre chargé de clientèle pour effectuer vos démarches administratives en ligne
- Bénéficiez gratuitement d'un accès à un ordinateur et à internet en libre-service
- Réalisez scans et impressions dans le cadre de vos démarches

**En plus des services Postaux, retrouvez les services du quotidien à côté de chez vous :**

*Allocations Familiales, CAF*

*Assurance Maladie, AMELI*

*Assurance Retraite, Carsat, MSA*

*Finances Publiques, DGFIP*

*Ministère de l'Intérieur, ANTS*

*Ministère de la Justice*

*Ma Prime Renov' et Ma Prime Adapt'*

*Pôle Emploi*

*Services et conseils d'inclusion numérique*

Pour toutes questions, renseignements ou prise de rendez-vous, nous sommes joignables par mail ou par téléphone

**03 88 58 02 42 - [ville@france-services.gouv.fr](mailto:ville@france-services.gouv.fr)**

**La Poste  
2A rue du Haut Koenigsbourg  
67220 VILLE**

**Du Lundi au Vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00  
Samedi de 9h00 à 12h00**

Avec France Services, nous vous accompagnons désormais dans vos démarches de demande de prime dans le cadre de vos projets de rénovation

en partenariat avec



## Nouveau à la Poste de Villé

Passez votre examen du code de la route en salle individuelle dédiée,  
dans des conditions optimales à la réussite de votre examen



Informations et inscriptions sur [lecode.laposte.fr](https://lecode.laposte.fr)

Dans le cadre de France Services, nous vous accompagnons aussi pour votre inscription et la réservation de votre session



## Le conciliateur de Justice

Le conciliateur est, comme son nom l'indique, un [auxiliaire de justice](#) qui est nommé par la première Présidente de la [Cour d'Appel](#) . Il est tenu à une obligation de secret et doit traiter les affaires dont il est saisi de façon impartiale. **Il est assermenté.**

**Rôle.** Le **conciliateur de justice** a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige, qu'elles soient personnes physiques ou morales. La conciliation présente un avantage certain pour les parties puisqu'elle permet d'avoir recours à une **procédure simple, rapide et gratuite.**

### Dans quels cas peut-on solliciter une conciliation de justice ?

**Le conciliateur de justice peut intervenir directement.** Il a un rôle d'intermédiaire et s'efforce de mettre en place un dialogue constructif entre les parties. Il peut intervenir dans différentes situations :

- **En cas de problèmes de voisinage** (droit rural) : Bornage, droit de passage sur un chemin commun, mur mitoyen ... Il sert alors d'intermédiaire lorsque vous êtes en conflit avec l'un de vos voisins. Il vous informera des droits et obligations de chacun et vous accompagnera dans la résolution de votre conflit à l'amiable, sans intervention d'un juge.
- **En cas de différents concernant le logement** : Qu'il s'agisse d'un conflit entre propriétaires (dans une copropriété par exemple), entre propriétaire et locataire ou entre locataires d'un même immeuble. En outre, une demande de conciliation peut aussi être faite pour des contentieux avec des entreprises de travaux en bâtiment (cas de malfaçons par exemple).
- **Avant toute procédure pour un litige inférieur à 5.000 euros** : En effet, s'agissant de droit civil et contractuel, vous devrez vous adresser à un Tribunal de proximité pour résoudre votre litige. Généralement, le Juge de proximité proposera une procédure de conciliation afin d'éviter les délais et les frais engendrés par un procès.
- **En cas de conflit relatif au contrat de travail** (droit social) afin d'éviter un recours systématique [au Conseil des Prud'hommes](#). En cas de procédure prud'homale, la première étape sera une convocation à une "audience de conciliation" lors de laquelle un accord sera recherché. Là encore, il s'agit d'éviter les délais et frais inhérents à une procédure plaidée devant un Juge des Prud'hommes. Dans ce cas, la conciliation concerne aussi bien un litige pendant le contrat de travail que lors de la rupture de celui-ci.
- **En cas de litiges liés au droit à la consommation** : Contestation de factures, impayés, litige avec l'assurance, votre banque ...

En revanche, **il n'est pas possible de faire appel à un conciliateur de justice pour toute autre situation.** Vous ne pouvez donc pas solliciter une conciliation de justice en cas de conflit avec l'administration, le Trésor Public ou de situation relevant du droit de la famille (séparation, mode de garde, versement de pension alimentaire ...).

Cela est également le cas lors de problèmes d'état civil. En effet, il s'agit alors d'une erreur matérielle (prénom mal orthographié par exemple) ou substantielle (de filiation notamment). Ces erreurs doivent alors être portées à la connaissance du Tribunal Judiciaire .

### Comment s'adresser au Conciliateur ?

Le Conciliateur de Justice reçoit sur rendez-vous

- le dernier mardi du mois à la Mairie de Ribeaupillé ,contact au 03 89 73 20 00 (Madame KOHLER) aux heures de bureau ou [mairie@ribeauville.fr](mailto:mairie@ribeauville.fr)
- les deuxièmes et troisièmes mardis du mois à la mairie Sainte Marie aux Mines , contact au 0389583370 (Madame Loewert) aux heures de bureau ou [l.loewert@ville-saintemarieauxmines.fr](mailto:l.loewert@ville-saintemarieauxmines.fr)
- le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois à la mairie de Villé , contact au 0388571157 aux heures de bureau ou [mairie@ville67.fr](mailto:mairie@ville67.fr)

**Daniel Béraud** - Conciliateur de Justice secteurs de Ribeaupillé , Sainte Marie aux Mines et Villé  
**mail** : [daniel.beraud@conciliateurdejustice.fr](mailto:daniel.beraud@conciliateurdejustice.fr) , **portable** 0641618385 - heures de bureau

## DIVERS

### LE RECENSEMENT MILITAIRE

#### donne des **DROITS**

**QUI ?** Garçons et filles de nationalité française

**OÙ ?** À la mairie de ton domicile

**QUAND ?** Dès 16 ans

**AVEC QUOI ?** Votre carte d'identité  
Le livret de famille  
Un justificatif de domicile

**POURQUOI ?**

- pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP, ...)
- pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)
- pour l'inscription d'office sur les listes électorales

**OBJECTIF CITOYEN**

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???

www.defense.gouv.fr  
Rubrique "Jeunes et JAPD"

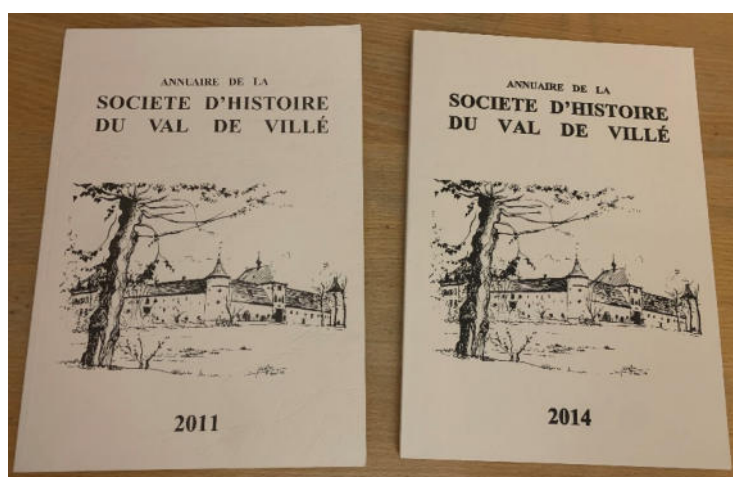
SGA



Il est toujours possible de déposer vos bouchons plastiques ou liège au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture (mardi et vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h).

## L'ANNUAIRE DE LA SOCIETE D'HISTOIRE

La Société d'histoire du Val de Villé a déposé en mairie d'anciens exemplaires des annuaires 2011 et 2014. Ils sont offerts gracieusement aux citoyens dans la limite des stocks disponibles. N'hésitez pas à passer en récupérer un exemplaire en mairie.



**L'annuaire 2024 est quant à lui toujours disponible à la vente au prix de 18 €**